



ILE DE FRANCE

Syndicat National Unitaire  
Pôle Emploi  
FSU

**VOTEZ SNU**



Fédération  
Syndicale  
Unitaire

[www.snuteffsu.org](http://www.snuteffsu.org)

## **PRECARITE POLE EMPLOI AU-DESSUS DES LOIS POLE EMPLOI EN DESSOUS DE TOUT**



CDD de 1 mois, 2 mois, 6 mois, 7 mois, 12 mois ou CUI recrutés sans aucune autre perspective d'embauche... Pôle Emploi multiplie les situations précaires pour ses agents malgré des besoins pérennes qui augmentent au même rythme que les chiffres du chômage !

**En 2011**

**83,8 % des embauches en IDF sont en CDD / CUI CAE**

**83 % des CUI CAE sont des FEMMES**

Les agents en ont assez de former et de voir mis à la porte leurs collègues précaires, pour ensuite reformer de nouvelles vagues d'agents. Sans parler du gâchis humain dû à la rupture brutale du lien avec les collègues. Notons que l'établissement persiste à les informer de leur sort à la dernière minute.

Non contente de s'en débarrasser sans scrupule, la Direction se montre honteusement défaillante quant au respect de ses obligations légales :  
Pendant le contrat : L'aide à la recherche d'emploi, la formation ne sont pas assurées.  
A l'issue du contrat : L'attestation employeur, le solde de tout compte, le décompte de congés payés, l'information sur la réembauche ne sont pas délivrés ou dans des délais inadmissibles !

**Cette politique est inacceptable !  
Le SNU revendique depuis toujours l'embauche directe en CDI.**

SNU Pôle Emploi FSU IDF

4-14 rue Ferrus

75014 PARIS

Tél : 01 58 10 45 41/ 39

Fax : 01 58 10 45 43

[syndicat.snu-idf@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snu-idf@pole-emploi.fr)

**Nous ne nous sommes pas contentés de beaux discours.  
En particulier durant ces 3 dernières années, nous avons été  
à la pointe de la lutte pour la **CDI**sation de nos collègues.**

**Nous y restons aujourd'hui.**

**INFORMATION**

- Des Assemblées Générales réunissant de nombreux collègues précaires rassemblés en collectif
- L'organisation de réunions régulières avec ces agents au SNU IdF.
- Information et vigilance sur le respect des droits des collègues : remise des codes SIRH, proposition d'un courrier de demande de positionnement, rappel au DAPE de l'importance que leur avis soit favorable
- Attention particulière portée par nos élus aux candidatures des personnels précaires lors des mouvements.

**Prochaine réunion le 16 novembre**

**ACTIONS**

- Soutien aux mobilisations locales en faveur des contrats précaires : Sevrans, Choisy, Argenteuil, Herblay...
- Interpellation des médias et des politiques : de l' élu local au ministre de tutelle M. Sapin en passant par les élus des Conseils Généraux et du Conseil Régional
- Fer de lance dans le bras de fer des précaires face à la DR et à la DG où nous avons réussi à imposer leur parole. Résultat : 100 collègues CDIés en 2011.
- Présence aux côtés de notre collègue de Chelles au moment de la rupture de son CUI. Accompagnement et soutien autour de son action auprès des Prud'hommes.

**Jugement le 15/11/2012**